

Étude : L'apprentissage intégré au travail dans le contexte de la pandémie de COVID-19

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 25 mai 2020

Les effets de la pandémie de COVID-19 se font grandement sentir sur les activités des établissements d'enseignement au Canada, et de nombreux étudiants ont été contraints de poursuivre leurs études en ligne.

Cependant, ce ne sont pas toutes les activités d'apprentissage et d'enseignement qui peuvent facilement être offertes en ligne, et c'est tout particulièrement le cas dans les programmes qui exigent que les étudiants acquièrent de l'expérience, en temps réel, en milieu de travail. L'apprentissage intégré au travail, qui combine l'enseignement postsecondaire et l'expérience de travail en vue de préparer les diplômés à entrer sur le marché du travail, figure parmi ces activités. Ce type d'apprentissage comprend les programmes coopératifs, les stages, les internats, l'expérience sur le terrain et d'autres formes de placement en milieu de travail.

L'apprentissage intégré au travail est très répandu chez les étudiants au Canada. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018, près de la moitié des diplômés de 2015 ont déclaré avoir participé à une forme d'apprentissage intégré au travail à un moment ou à un autre de leurs études (parmi ceux qui n'avaient pas poursuivi leurs études après avoir obtenu leur diplôme).

Or, nombre de ces activités d'apprentissage ont été bouleversées par la pandémie de COVID-19. Selon les résultats d'une récente initiative d'approche participative, qui visait à mesurer les répercussions de la pandémie sur les étudiants du niveau postsecondaire, environ le tiers (35 %) des participants ont indiqué que la pandémie avait entraîné l'annulation ou le report d'un apprentissage intégré au travail.

Statistique Canada diffuse aujourd'hui une série d'études qui permettent de mieux comprendre l'importance que revêt l'apprentissage intégré au travail pour les étudiants canadiens, dans le contexte de la pandémie et par rapport aux résultats futurs sur le marché du travail.

La première étude, intitulée « [Pandémie de COVID-19 : Répercussions sur les placements en milieu de travail des étudiants du niveau postsecondaire au Canada](#) » et fondée sur des données recueillies par approche participative, dresse un profil des personnes les plus touchées par l'annulation ou le report d'un placement en milieu de travail. Deux autres études, fondées sur des données d'enquête, démontrent le rôle important que joue l'apprentissage intégré au travail dans les résultats sur le marché du travail des nouveaux diplômés.

Les étudiants du domaine de la santé et des programmes connexes sont les plus touchés par l'annulation ou le report de l'apprentissage intégré au travail

Les étudiants du niveau postsecondaire n'ont pas tous été touchés dans la même mesure par la pandémie, notamment parce que l'apprentissage intégré au travail est plus courant dans certains domaines d'études que dans d'autres.

Pendant la pandémie, environ les deux tiers des participants à l'initiative d'approche participative qui étudiaient dans le domaine des soins de santé au niveau de la maîtrise ou du grade professionnel (y compris les grades en médecine) ont vu leur placement en milieu de travail annulé ou reporté.

Ces résultats s'expliquent par le fait que l'apprentissage intégré au travail est généralement plus courant dans le domaine de la santé et les programmes connexes et qu'il figure souvent parmi les exigences du programme. En effet, parmi les personnes ayant obtenu un titre d'études postsecondaires en santé en 2015, au moins 80 % des titulaires d'un baccalauréat et titulaires d'un diplôme d'études collégiales ont déclaré avoir eu un placement en milieu de travail pendant leurs études.



Les participants qui étudiaient dans un programme de services (p. ex. la coiffure, la cuisine) étaient aussi plus susceptibles de déclarer que leur placement en milieu de travail avait été reporté ou annulé. Ces programmes sont souvent offerts par l'intermédiaire d'établissements collégiaux, qui intègrent fréquemment des placements de travail dans leurs programmes.

Les étudiants dont le placement en milieu de travail a été reporté ou annulé sont plus préoccupés par la qualité de leur titre d'études postsecondaires

L'annulation ou le report des placements en milieu de travail représente une grande préoccupation pour de nombreux étudiants du niveau postsecondaire. Parmi les finissants éventuels (ceux qui prévoient terminer leurs études cette année), plus de la moitié (52 %) de ceux dont le placement en milieu de travail avait été reporté ou annulé étaient très ou extrêmement préoccupés par l'idée que leur titre d'études postsecondaires puisse être considéré comme étant de moindre valeur que celui détenu par des personnes n'ayant pas été touchées par la COVID-19. À titre de comparaison, ce pourcentage était de 37 % chez les étudiants n'ayant pas subi le report ou l'annulation d'un placement en milieu de travail.

Deux autres études publiées aujourd'hui soutiennent l'idée que l'apprentissage intégré au travail est associé à de meilleurs résultats sur le marché du travail après l'obtention du diplôme.

La première de ces études, intitulée « [Les placements en milieu de travail pendant les études postsecondaires, diplômés de 2015](#) », traite des résultats sur le marché du travail, en 2018, d'une cohorte de diplômés qui ont obtenu un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire en 2015. L'étude démontre notamment que les personnes qui ont participé à une forme d'apprentissage intégré au travail n'étaient pas nécessairement plus susceptibles d'occuper un emploi que les autres. Cependant, elles étaient moins susceptibles d'être surqualifiées pour l'emploi qu'elles occupaient (c.-à-d. qu'elles occupaient un emploi nécessitant un plus faible niveau de scolarité), et plus susceptibles d'occuper un emploi lié à leur domaine d'études, que les personnes n'ayant pas participé à une forme d'apprentissage lié au travail.

Plus précisément, 32 % des titulaires d'un baccalauréat en 2015 qui avaient participé à une forme d'apprentissage intégré au travail se considéraient comme étant surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient en 2018, comparativement à 49 % de ceux qui ne l'avaient pas fait. De plus, 88 % de ceux ayant suivi un apprentissage intégré au travail ont déclaré que leur emploi était lié à leur domaine d'études. Le pourcentage correspondant était de 71 % chez ceux qui ne l'avaient pas fait.

En outre, les titulaires d'un baccalauréat qui avaient participé à une forme d'apprentissage intégré au travail avaient un revenu d'emploi plus élevé (+7 %) que ceux qui n'y avaient pas participé, même après la prise en compte d'autres caractéristiques telles que les différences entre les domaines d'études.

L'expérience acquise au cours des années d'étude sont liées à de meilleurs résultats sur le marché du travail immédiatement après la graduation

L'autre étude, intitulée « [Exploration du travail, de l'apprentissage et du travail intégré dans l'apprentissage au Canada à partir de l'Étude longitudinale et internationale des adultes](#) », a mis en relief l'association positive entre l'expérience de travail acquise pendant les études postsecondaires et la probabilité de trouver un emploi à temps plein immédiatement après l'obtention du diplôme.

L'étude a permis de suivre une cohorte d'étudiants ayant obtenu leur diplôme d'un établissement postsecondaire de 2012 à 2016. Les résultats de ceux qui avaient occupé un emploi lié à leur domaine d'études au cours de leurs études postsecondaires ont été comparés avec ceux qui n'avaient pas occupé un tel emploi. L'emploi lié au domaine d'études comprend le travail effectué dans le cadre d'activités formelles d'apprentissage intégré au travail, ainsi que la participation à des activités non officielles ou informelles d'apprentissage intégré au travail.

Plus précisément, 75 % des personnes qui avaient occupé un emploi lié à leur domaine d'études pendant leurs études postsecondaires occupaient un emploi à temps plein trois mois après avoir terminé leurs études. Le pourcentage correspondant était de 48 % chez les personnes qui n'avaient acquies aucune expérience de travail pendant leurs études postsecondaires, et de 61 % chez les personnes qui avaient travaillé, mais pas dans leur domaine d'études.

Note aux lecteurs

Le premier objectif du présent communiqué est de fournir des renseignements sur la mesure dans laquelle la pandémie de COVID-19 a eu un effet sur les placements en milieu de travail des étudiants du niveau postsecondaire. Les constatations sont fondées sur les résultats d'une initiative de collecte de données fondée sur l'approche participative, à laquelle ont participé plus de 100 000 étudiants du niveau postsecondaire au pays. Celle-ci visait à recueillir des renseignements sur les répercussions de la pandémie sur différents aspects de la vie étudiante. Les résultats ont été publiés dans une courte étude publiée aujourd'hui dans la série StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur. Il convient de mentionner que les données obtenues au moyen de l'approche participative ne sont pas recueillies au moyen d'un plan de sondage probabiliste, et qu'elles ne peuvent être appliquées à l'ensemble de la population étudiante au Canada.

Le deuxième objectif du présent communiqué est de fournir un résumé des résultats de deux études publiées aujourd'hui, lesquelles permettent de mieux comprendre l'association entre l'expérience de travail acquise au cours des études postsecondaires et les résultats obtenus sur le marché du travail.

La première étude, fondée sur les données de près de 24 000 répondants de l'Enquête nationale auprès des diplômés, porte sur la relation entre l'apprentissage intégré au travail et les indicateurs de qualité de l'emploi trois ans après l'obtention du diplôme. Plus précisément, l'étude traite des résultats sur le marché du travail, en 2018, des personnes qui ont terminé leurs études collégiales ou universitaires trois ans plus tôt (en 2015) et qui n'ont pas entamé d'autres études postsecondaires pendant les années qui ont suivi (de 2015 à 2018). Aux fins de l'étude, les activités d'apprentissage intégré au travail comprennent les placements en milieu de travail effectués dans le cadre du programme d'études (p. ex. le programme coopératif, l'internat, l'expérience sur le terrain, le placement clinique). Les placements ou l'expérience en milieu de travail ne faisant pas partie du programme d'études sont exclus (p. ex. le Programme fédéral d'expérience de travail étudiant, le poste d'assistant à l'enseignement, le poste d'assistant à la recherche, la préparation d'une thèse). La surqualification est définie comme la proportion de diplômés dont le niveau de scolarité est supérieur au niveau de qualification qu'ils estiment comme ayant été nécessaire pour obtenir leur emploi.

La deuxième étude traite de l'association entre le type d'expérience de travail acquise lors des études postsecondaires et la probabilité d'occuper un emploi à temps plein trois mois après l'obtention du diplôme. Elle est fondée sur un échantillon d'environ 900 répondants de l'Étude longitudinale et internationale des adultes qui ont obtenu leur diplôme ou grade d'un établissement postsecondaire de 2012 à 2016. Cela comprend les étudiants qui ont participé à des activités formelles d'apprentissage intégré au travail, ainsi que ceux qui ont participé à des activités non officielles ou informelles d'apprentissage intégré au travail, grâce auxquelles les étudiants trouvent du travail dans leur domaine d'études sans que cela fasse partie de leur programme d'études.

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5012](#), [5144](#) et [5320](#).

L'analyse « [Pandémie COVID-19: Répercussions sur les placements en milieu de travail des étudiants du niveau postsecondaire au Canada](#) » est maintenant accessible dans la série *StatCan et la COVID-19 : Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur* ([45280001](#)).

L'étude « [Les placements en milieu de travail pendant les études postsecondaires, diplômés de 2015](#) » est maintenant disponible dans *Regards sur la société canadienne* ([75-006-X](#)).

L'étude « [Exploration du travail, de l'apprentissage et du travail intégré dans l'apprentissage au Canada à partir de l'Étude longitudinale et internationale des adultes](#) » est maintenant disponible dans la *Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale sur les adultes* ([89-648-X](#)).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca) ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).